

Fin de vie: les dangers d'un texte flou qui refuse d'appeler l'euthanasie par son nom

Article rédigé par *Le Figaro*, le 12 avril 2024

Source [Le Figaro] : DÉCRYPTAGE - La présentation du projet de loi en Conseil des ministres suscite inquiétude et interrogations face au risque de dérives.

« *Regarder la mort en face* » mais « *ne pas heurter* ». Autoriser [le suicide assisté et l'euthanasie sans utiliser les mots](#). Allier aide à mourir et soins palliatifs. Derrière [l'équilibre revendiqué par Emmanuel Macron](#) pour conduire une grande réforme sociétale de la fin de vie, les risques et les contradictions de ce texte porté par le gouvernement devraient mener à un débat parlementaire intense. [Présenté mercredi en Conseil des ministres](#), le texte soulève déjà de nombreuses questions sur son application, ses limites et ses dangers.

« *Ce n'est pas un droit nouveau, ce n'est pas non plus une liberté* », mais plutôt « *une réponse éthique aux besoins d'accompagnement des malades* », a déclaré Catherine Vautrin, ministre de la Santé, à la sortie du Conseil des ministres. Mais, pour l'ancien ministre Jean Leonetti, actuel maire d'Antibes, qui a donné son nom à deux lois relatives aux droits des malades et à la fin de vie (2005 et 2016), le projet du gouvernement ouvre surtout la porte à un « *brouillard* » périlleux. « *Le danger est dans le fait que ce texte de loi n'est pas assumé. On a eu peur de nommer les choses. Et parce que ce texte est flou, il présente des risques* », alerte-t-il. Il intervenait mercredi matin devant une vingtaine de députés du groupe LR à l'Assemblée. Le médecin estime en outre que ce texte « *indigent* », « *mal rédigé sur le plan juridique* », « *extrêmement permissif* » et bâti sur « *une ambiguïté permanente* » prend un double risque : soutenir une loi « *difficilement applicable* » et ouvrir la porte à « *toutes les dérives* » à cause d'une formulation « *très largement interprétable* ».

[Lire la suite](#)

12/04/2024 01:00